



Enseignement supérieur

Feu vert à l'évaluation de la qualité

► Pour la première fois, la qualité des Universités et Hautes Écoles est au "Centre de rencontres", ce lundi.

► Exemple d'évaluation avec la démarche de l'ULg.

Les premières "rencontres sur l'évaluation de la qualité" de l'enseignement supérieur en Communauté française sont organisées ce lundi. Une initiative de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (*lire ci-contre*). C'était le 9 décembre 2002, il y a quatre ans déjà. Le décret instaurant cette agence était alors initié par Françoise Dupuis (PS), la ministre en charge de l'Enseignement supérieur à l'époque. Un large volet de son travail doit consister en partage de bonnes expériences. C'est ce qui se fera ce lundi à Bruxelles. Mais certaines institutions n'ont pas attendu ce cadre pour se remettre en question.

C'est le cas, par exemple, de l'Université de Liège (ULg) qui, pour la troisième fois, vient de se soumettre à une évaluation externe. Et qui surtout, une fois n'est vraiment pas coutume, publie sur son site l'intégralité des constats des observateurs qui se sont penchés sur son cas.

Définir la stratégie

De quoi s'agit-il ? L'ULg a demandé une évaluation dans la perspective des discussions ac-

tuelles qui visent à définir la stratégie de l'institution. Celle-ci s'est d'ailleurs déjà soumise deux fois au même processus, en 1999 et en 2002.

Comme chaque fois, la manœuvre a commencé par un important volet d'auto-évaluation dont le rapport a été largement communiqué en interne et en externe. Des experts sont ensuite venus travailler au sein de l'université. Leurs deux visites datent de février et juin 2006.

Quelles sont leurs conclusions ? Globalement, l'appréciation générale du groupe d'experts est plutôt positive. Plusieurs contraintes sont néanmoins distinguées. *"L'université ne jouit pas d'une autonomie suffisante, mentionne le rapport. Un seul vice-recteur est autorisé, alors que plusieurs seraient nécessaires. Un sous-financement dans certaines filières (notamment pour les études vétérinaires) fait qu'il est difficile de faire face à la concurrence internationale sans numerus clausus."* Les experts constatent aussi que le vieillissement du personnel entraînera des coûts accrus pour l'ULg; que celle-ci se trouve fort isolée dans le paysage supérieur vu la création d'académies autour de l'ULB et de l'UCL; et que cette situation défavorable est accrue par le fait que la région liégeoise sort d'une crise économique majeure.

Des menaces à court terme sont dès lors identifiées, liées à l'augmentation du besoin d'être concurrentiel. Ainsi que des op-

portunités particulières, principalement en rapport avec la situation de l'ULg (région transfrontalière sur la ligne TGV).

Forces et faiblesses de l'institution sont détaillées. Dans les premières, une offre de formations complètes, des cadres motivés, une recherche de qualité. Et, dans les secondes, la répartition sur deux sites qui ne facilite pas les synergies, la sous-utilisation des talents et du potentiel féminin et le manque d'ouverture internationale (notamment en termes de langues).

En conclusion, les experts avancent plusieurs suggestions. Dont ouvrir Liège au monde et choisir des partenaires géographiques car *"il manque de lignes directrices dans le sens d'un regroupement"*. L'enquête conclut que, dans l'ensemble, les étudiants semblent satisfaits. Même si certains évoquent des horaires qui se chevauchent, des amphithéâtres pleins à craquer et trop peu d'options disponibles. Les nouveaux arrivants se déclarent bien soutenus en première année, mais se sentent délaissés ensuite. Parmi les suggestions, les experts demandent que les étudiants soient encouragés à participer et que les cours magistraux s'effacent au profit de formules qui feront travailler les étudiants ensemble et favoriseront le travail autonome et la réflexion.

Monique Baus

ÉPINGLE

Premières "Rencontres" ce lundi

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur créée il y a déjà quatre ans a pour mission principale de planifier en toute indépendance des procédures d'évaluation de la qualité de l'enseignement à ce niveau, toutes institutions confondues.

Importante précision : il ne s'agit pas d'accréditer des institutions ou des cursus, ni de faire un classement des institutions. L'objectif est d'améliorer progressivement les pratiques d'enseignement en mettant en évidence les bonnes pratiques, les insuffisances et les problèmes à résoudre et en suscitant des propositions à adresser aux responsables politiques en vue d'améliorer la qualité globale de l'enseignement supérieur en Communauté française. La confidentialité des données spécifiques aux institutions d'enseignement doit être préservée. Ce lundi (de 9 à 16 h) sont organisées à Bruxelles les premières "Rencontres sur l'évaluation de la qualité" de l'enseignement supérieur en Communauté française. L'adresse : palais des Académies, salle du Trône, rue Ducale, 1, 1000 Bruxelles. Au programme : partages d'expériences et contexte européen. (M. Bs)